

Un enfant perdu sans l'avoir voulu.....

Par Perdu, le 11/03/2008 à 18:46

Bonjour!

Je m'apélle hamza,22 ans,sans domicile fixe.

Je voudrais raconté mon histoire est si possible etre conseillé sur la marche a suivre.

Je suis né en algerie ...abandoné a l'age de 2 jour !

j'ai etait adopté par une famille algeriéne qui est parti vivre en france.

A'lage de 1 ans je me retrouve en france ,j'ai passez ma jeunesse ,ma scolarité,mon adolesence,ma vie en france .jusqua l age de 19ans,je n'est jamais quité la france toujour vecu sur le teritoire francais .

Pour me regularisé met parent adoptif se sont laissai allé.

j'ai grandi sans etre au courant de mon probléme de nationalité.

Qaund je me suis rendu compte de ma situation il etait trop tard.

ME fallait un jugement d adoption que seul ma mére ou mon pére pouvait allez cherché en algerie...

Il n'ont pas pensé que c'etait capital pour mon avenir ..

Avec le temp je me suis retrouvé avec une reconduite a la frontière .. dont je n'est pas fait recour .

(Je n'est pas fait de recour car je ne connaisai pas ce qui est probléme de papier .)

Sans mentire je me voyez loin de tout ca ,loin d etre reconduit a la frontière , loin de me dire que je me retrouveré en algerie!

Dans un pays que je n'est jamais connu ,meme vue ,a pein entendu .

Je sui juste en train de payé les erreur de met parent ,qui non pas sut géret ou etre

responsable de leur actes.

Est maitenat je sui en algerie !'a l age de 22 ans ,sans familles, sans domicile, sans situation ,est cela dure depuis un an .

Alors que ma famile: Ma mére , mon pére, Ma soeur petit frére vive actuélement en france .

Je n'est pas tout mis en detail car je pense que ca prendré beaucoup de temps a vous raconté.

ALors j'ai etait le plus Bref possible mais beaucoup de chose ne son pas dites.

Je demederai juste que quelqun me conseille ..

Car je sui perdu est en pérte d'espoire.

je ne ses quoi faire dans ma situation perdu est sans aide.

Je demende juste si quelqun pourrai me donné de bonne adresse pour avoir de l aide est m'aidais dans mais probléme administratif.

Issue je ne c'est pas si y aura.

Une fin je suis sur y aura.

Mais dans quelle contex tel est la le probléme =) Merci d'avoir lut

Merci beaucoup!

J attend avec imaptience une reponse.

Hamza Ouldali....

Ne le 14/08/86 a Alger

Sans domicile fixe ..

Sans emploie ...

Juste un jeune perdu qui a besoin d'aide ...

Si quelqun pense qui pourraut m'aidais me laisser une reponse pour que l' on puise ce contacter .

Par citoyenalpha, le 14/03/2008 à 16:06

Bonjour,

votre situation est ubuesque... Mais que font vos parents??? Avez vous encore des contacts avec votre famille en France..??

Avez vous une pièce d'identité avec un photographie?

Avez vous été expulsé ou êtes vous parti? Si vous avez été expulsé avez présenté votre cas

devant un juge?

Bon

Première étape rendez vous au greffe du tribunal du lieu de votre adoption. Demandez une copie du jugement de votre adoption.

Deuxième étape il convient de vous trouver une domiciliation. Rendez vous auprès des services sociaux d'Algérie afin de savoir comment pouvoir recevoir du courrier.

Troisième étape il convient d'écrire au Ministre des affaires étrangères et même au Président de la république afin d'expliquer votre situation et obtenir un visa long séjour. Quelques éléments à fournir : Date de naissance lieu de naissance nom des parents copie du jugement lieux de scolarité(précision évènements...) lieu de résidence en France adresse frère soeur ...

Dans l'attente de vous lire